

Aviation civile

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Direction générale de l'aviation civile

Décision n° 12-124 du 7 novembre 2012 relative à l'intérim du chef du service de la navigation aérienne océan Indien (SNA-OI) (direction des services de la navigation aérienne)

NOR : DEVA1239551S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur des opérations,

Vu le décret n° 2005-200 du 28 février 2005 portant création de la direction des services de la navigation aérienne ;

Vu l'arrêté du 11 septembre 2008 modifié portant organisation de la direction des services de la navigation aérienne ;

Vu la décision DSNA/D n° 05-0043 du 3 mars 2005 modifiée portant organisation interne de la direction des opérations à la direction des services de la navigation aérienne ;

Vu la décision n° 11808 DG du 31 juillet 2009 nommant M. Éric BRUNEAU directeur des opérations à la direction des services de la navigation aérienne à compter du 29 juillet 2009,

Décide :

Article 1^{er}

M. Siva VADIVELOU, ICNA, chef de la subdivision exploitation, est chargé de l'intérim des fonctions de chef du SNA océan Indien à compter du 1^{er} novembre 2012.

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 7 novembre 2012.

É. BRUNEAU